

RAPPORT D'INSPECTION

Rubriques à faire figurer dans le rapport d'inspection d'un enseignant

➤ pour un adjoint en école élémentaire ou maternelle

1 – Présentation du cursus professionnel de l'enseignant :

2 – Contexte de l'école :

3 – Contexte de la classe :

4 – Principes d'action et outils utilisés :

- par le maître :

- par les élèves :

5 – Gestion de la classe :

- prise en charge de l'hétérogénéité :

- évaluation :

6 – Activités observées :

7 – Contenu de l'entretien :

8 – Conclusion

➤ pour un enseignant titulaire-remplaçant

1 – Présentation du cursus professionnel de l'enseignant

2 – Outils de travail

3 – Activités observées

4 – Entretien et conseils

5 – Conclusion

Grille de notation des professeurs des écoles

La grille de notation en vigueur permet de veiller à un traitement harmonisé, sur l'ensemble du département, des notes attribuées après inspection.

ÉCHELON	APPRECIATION GENERALE		
	TRÈS BIEN	SATISFAISANT	PASSABLE
1			
2			
3			
4	13,5	12/12,5	10,5
5	14	12,5/13	11
6	15	13/13,5	11,5
7	16	13,5/14	12
8	17	14/15	12,5
9	18	15/16	13
10	19	16/17	13,5
11	19,5	17/18	14
Hors classe	20	18/19	

- Les notes pour chaque échelon peuvent être attribuées par quart, demi et point entier jusqu'à 19 inclus.
- Au delà de 19, l'augmentation de la note s'effectuera par dixième(s) de point.
- En cas d'insuffisance professionnelle, la note inférieure à celle correspondant à l'appréciation « Passable » pour l'échelon considéré.
- La note ne pourra dépasser celle correspondant à l'appréciation « Très bien » que de façon exceptionnelle.